

Parcours pédestre pour le rendez-vous au POINT CAFÉ de NEUILLY LE BISSON



Départ de la salle de Neuilly le main gauche" pour rejoindre droite puis immédiatement à rue de la Petite Vallée.



Bisson comme on dit "à la rue de la Vezone à gauche pour rejoindre la



Après le lieu-dit les Clous (voir photos ci-dessous), prendre à droite route goudronnée, passage au-dessus de la **Vezone**, emprunter la **Route Forestière des Rigoux** jusqu'à l'intersection avec la D326 à la **MF de la Boyère**.



Maison Forestière de la Boyère

Traverser la D326 et emprunter en face l'allée forestière et rejoindre après 1km100 environ la route goudronnée très peu fréquentée. Prendre à droite et poursuivre cette route jusqu'à la traversée de la voie verte à emprunter sur la droite pour rejoindre la route goudronnée.

Poursuivre en face sur la voie verte, passage à proximité de la **Gare de Neuilly**,



Gare de Neuilly le Bisson (située sur la commune des Ventes de Bourse)

Traverser D326 puis en face continuer sur la voie verte. A la 1ère intersection, prendre à droite au **lieu-dit le Moulin des Vallées** (**non** indiqué sur le lieu.) et rejoindre la route goudronnée ; puis à droite, au panneau de Neuilly continuer sur la **rue du Bourg Joli** puis à gauche la **rue du Parc**, pour atteindre le lieu d'arrivée.

Cette dernière partie routière sur environ un peu plus d'un km risquant d'être **plus** fréquentée, le port de vêtements clairs est fortement conseillé.

Jeanine et Jean-René METAIRIE